Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 022-212203152-20260619-202605002-DE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

MAIRIE
DE
SAINT-MAUDEZ

**CONSEIL MUNICIPAL**

**JEUDI 18 AVRIL 2026**

# EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six et le jeudi 18 juin, à 19 H 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Fabrice RIVALLAN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11 - Présents : 10 - Votants : 10
Date de la convocation et d'affichage : 12 juin 2026

Etaient présents : Fabrice RIVALLAN, Christophe HERNIO, Laure VAN DEN BLIEK, MANIVEL Yannick, PAVARD Michel, GUERIN Victor, CHOTARD Typhaine, GALLIER Claire, PESCHOT Jérôme, MENDES BENTO Lydie, Amandine LUBINEAU.
Absent(e) excusé(e) :

Secrétaire de séance : Michel PAVARD
Procuration :

**2026 – 05– 002 Avis sur le Pacte Globale de Gouvernance**

Rapporteur : Fabrice RIVALLAN

Le renouvellement l'assemblée communautaire de Dinan Agglomération est l'occasion d'élaborer un nouveau Pacte de Gouvernance garant d'une construction collective qui repose d'abord sur ses communes, leur relation à l'agglomération et sur la confiance entre les élus. Un groupe de travail représentatif de l'assemblée communautaire a été constitué.
Piloté par Jérémy DAUPHIN Vice-Président à la Cohésion territoriale, Relations aux communes, Ruralité et Contractualisation et Sandrine DEUTSCHMANN Maire de la Chapelle-Blanche, il associe 17 élus communautaires aux parcours, aux territoires et aux sensibilités différentes.
Afin de nourrir leur réflexion, ils proposent à tous les conseils municipaux du territoire, de répondre à cette question :

« Dans le contexte d'élaboration d'un Pacte de Gouvernance, et dans l'objectif d'associer davantage les élus aux projets, qu'attendez-vous de Dinan Agglomération et que proposez-vous ? »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**EMET** un avis favorable au Pacte Globale de Gouvernance.

Pour copie conforme

Le 19 juin 2026

Le Maire,
Fabrice RIVALLAN

MAIRIE de ST-MAUDEZ Côtes d'Armor

Le secrétaire,
Michel PAVARD

1, Le Bourg – 22980 SAINT-MAUDEZ – 02.96.27.05.88
mairie.stmaudez@orange.fr